DEPARTEMENT DU BAS-RHIN

## EXTRAIT

## DES DELIBERATIONS DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL GENERAL

Réunion du 1<sup>er</sup> juillet 2013

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

<u>Etaient</u> présents :

Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président

Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Jean-Michel

FETSCH, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Louis BECKER, vice-présidents

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur Claude FROEHLY, Monsieur Francis GRIGNON, Monsieur Robert HERRMANN, Madame Laurence JOST, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Madame Suzanne KEMPF, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Pierre MARMILLOD, Monsieur Jean MATHIA, Monsieur Philippe MEYER, Madame Alice MOREL, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Maître Raphaël NISAND, Monsieur Serge OEHLER, Madame Louise RICHERT, Monsieur Marc SENE, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Richard STOLTZ,

Monsieur Jean-Claude WEIL, Monsieur Freddy ZIMMERMANN, secrétaires

Procuration(s):

Excusé(s): Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Sébastien ZAEGEL, Monsieur

Frédéric BIERRY, Monsieur Henri DREYFUS

 $\underline{Absent(s)}: \qquad \qquad \text{Monsieur Thierry CARBIENER, Madame Marie-Dominique DREYSSE}$ 

Rapporteur: Monsieur Francis GRIGNON

N° CP/2013/504 - Construction de logements sociaux - 1323

Agrément pour des opérations financées en prêt social de location-accession (PSLA) au titre de la délégation des aides à

la pierre de l'Etat

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer un agrément à la Société coopérative "Habitat de l'Ill" pour la construction rue des Erables à OBERNAI, de dix logements collectifs en location-accession.

Elle approuve par ailleurs les conventions à intervenir entre le Département et la Société coopérative "Habitat de l'Ill" pour l'agrément en vue de la construction au moyen d'un prêt mentionné au I de l'article R. 331-76-5-1 du code de la construction et de l'habitation, de dix logements neufs faisant l'objet d'un contrat de location-accession, conventions précisant les engagements réciproques entre la Société coopérative "Habitat de l'Ill" et le Département dans le cadre d'une opération de location-accession, et autorise son président à signer ces deux conventions.

Pour extrait conforme : Pour le Président Le Directeur des services de l'assemblée

Hal2

Adopté à l'unanimité

Le Président, Guy-Dominique KENNEL

Jean-Jacques STAHL

Accusé de réception N° : A067-226700011-20130701-78640-DE-1-1\_0

Acte certifié exécutoire au : 09/07/13